



Mettre fin au bail en cours

Par **Bailleur1968**, le **05/09/2012 à 22:39**

Bonjour,

Mon mari et moi allons entamer une procédure de divorce, nous est-il possible de mettre fin au bail de notre maison si nos locataires sont la depuis 2 mois ?!

Merci par avance de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **06/09/2012 à 08:08**

bonjour, non pas du tout. Votre vie privée n'intervient pas dans la location. Vous devez suivre la procédure normale. vous pouvez toujours tenter un accord amiable avec les locataires en les dédommagement, cordialement

Par **al1786**, le **19/09/2012 à 19:13**

bonjour, mon ami a perdu son emploi le 9 septembre 2011 puis a retrouvé du travail en intérim de janvier à avril; actuellement il est au chômage.

a t il droit au préavis réduit de un mois?

le préavis envoyé par recommandé avec accusé de reception prend effet à quel moment? la date d'envoi ou la date à la quelle le propriétaire le recoit?

cordialement

Par **cocotte1003**, le **19/09/2012** à **19:31**

bonjour oui vous avez droit au préavis réduit à dater de la réception de la LRAR, n'oubliez pas de joindre le justificatif de la perte d'emploi. Prévoyez les heures de visites de la relocation et pensez bien à remettre le bien en état conforme à l'état des lieux d'entrée, cordialement